

XIV OLYMPIADE

LONDRES 1948



GYMNASTIQUE

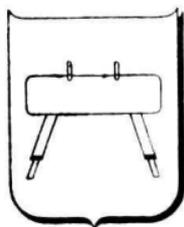
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA
XIV OLYMPIADE · LONDRES 1948



XIV OLYMPIADE

LONDRES 1948

GYMNASTIQUE



COMITÉ ORGANISATEUR DE LA
XIV OLYMPIADE LONDRES 1948
105 VICTORIA STREET, LONDRES, S.W.1

Téléphone : VICTORIA 5875 Télég : ATHLYMPIC, LONDRES

« Les Règles Générales qui s'appliquent à la célébration des Jeux Olympiques » sont imprimées en entier dans les « Règlements Généraux et Programme » déjà publiés par le Comité Organisateur de la XIV Olympiade Londres 1948.

714(04)

MA 10517/12

2098025

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

FONDATEUR

M. LE BARON PIERRE DE COUBERTIN

PRÉSIDENT

M. J. SIGFRID EDSTRÖM

MEMBRES

ARGENTINE	M. R. C. Aldao M. Horacio Bustos Morón
AUSTRALIE	Sir Harold Luxton M. Hugh Weir
AUTRICHE	Le Dr. Manfred von Mautner-Markhof
BELGIQUE	Le Baron de Trannoy M. R. W. Seeldrayers
BRÉSIL	M. Arnaldo Guinle Le Dr. J. Ferreira Santos M. Antonio Prado
CANADA	M. C. J. Patteson M. A. Sidney Dawes
CHINE	S.E. le Dr. C. T. Wang Le Dr. H. H. Kung Prof. Shou-Yi-Tung
CUBA	Le Dr. Miquel A. Moenck
DANEMARK	S.A.R. le prince Axel de Danemark
EGYPTE	S.E. Mohammed Taher Pacha
EIRE	M. J. J. Keane
ESPAGNE	Le Baron de Guëll Le comte de Valledano

ETATS-UNIS	M. William May Garland M. Avery Brundage M. Frédéric René Coudert
FINLANDE	M. Ernst Krogius M. J. W. Rangell
FRANCE	Le marquis Melchior de Polignac M. François Piétri M. Armand Massard
GRANDE-BRETAGNE	Lord Aberdare Lord Burghley Sir Noel Curtis-Bennett
GRÈCE	M. Angelo Bolanachi M. Jean Ketseas
HOLLANDE	Le colonel P. W. Scharroo Lt.-Col. C. F. Pahud de Mortanges
HONGRIE	M. Nicolas de Horthy Jr.
INDES	M. G. D. Sondhi H H. Raja Bhalinder Singh
ISLANDE	M. Ben G. Waage
ITALIE	Le comte Alberto Bonacossa Le comte Paolo Thaon de Revel Le général Giorgio Vaccaro
LETTONIE	M. J. Dikmanis
LIECHTENSTEIN	S.A. le prince régnant François-Joseph de Liechtenstein
LUXEMBOURG	S.A.R. le prince Jean de Luxembourg
MEXIQUE	M. Marte R. Gomez
NORVÈGE	M. Thomas Fearnley
NOUVELLE-ZÉLANDE	M. A. E. Porritt
PÉROU	S.E. Alfredo Benavides

PHILIPPINES	Hon. Jorge B. Vargas
PORTUGAL	Le Dr. José Pontes
ROUMANIE	M. Georges A. Plagino
AFRIQUE DU SUD	M. S. Dowsett M. Reginald Honey
SUÈDE	M. J. Sigfrid Edström Le comte Clarence de Rosen
SUISSE	Major Albert Mayer
TCHÉCOSLAVAQUIE	Le Dr. J. Gruss
TURQUIE	M. Rechid Saffet Atabinen
URUGUAY	M. Joaquin Serratoso Cibils
YUGOSLAVIE	Le général S. Djoukitch

COMMISSION EXÉCUTIVE

Président M. J. Sigfrid Edström

Vice-Président M. Avery Brundage

Membres Marquis Melchior de Polignac
Comte Alberto Bonacossa
Lord Aberdare
Colonel P. W. Scharroo

BUREAU DU C.I.O.

Adresse Mon Repos, Lausanne, Suisse

Télégrammes C.I.O. Lausanne

Téléphone Lausanne 29448

Chancelier M. Otto Mayer, Mon Repos, Lausanne

Secrétaire Mme. L. Zanchi

XIV OLYMPIADE LONDRES 1948

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
H.M. KING GEORGE VI

PRÉSIDENT DES JEUX

The Rt. Hon. The Viscount Portal of Laverstoke, DSO, MVO

COMITÉ ORGANISATEUR

Président The Lord Burghley, KCMG

Membres Lord Aberdare

Sir Noel Curtis-Bennett, KCVO

Mr. Jack Beresford

Mr. C. B. Cowley

Alderman H. E. Fern, JP, OBE

Mr. E. J. H. Holt, OBE

Colonel Evan A. Hunter, OBE

Mr. J. Emrys Lloyd, OBE

Mr. Arthur Porritt, CBE, FRCS

Mr. S. F. Rous, CBE

Mr. R. B. Studdert

COMITÉ EXÉCUTIVE

Président The Lord Burghley, KCMG

Membres Mr. C. B. Cowley

Alderman H. E. Fern, JP, OBE

Colonel Evan A. Hunter, OBE

Mr. S. F. Rous, CBE

Mr. R. B. Studdert

PRÉSIDENTS DES COMITÉS

<i>Techniques</i>	Mr. E. J. H. Holt, OBE
<i>Logement</i>	Wing Cdr. G. Sinclair, DFC
<i>Finances</i>	Alderman H. E. Fern, JP, OBE
<i>Transport</i>	Mr. F. A. A. Menzler
<i>Services Médicaux</i>	Mr. A. E. Porritt, CBE, FRCS
<i>Réception et Bien-être</i>	Sir Eugen Millington-Drake, KCMG
<i>Presse et Publicité</i>	Mr. C. B. Cowley
<i>Beaux-Arts</i>	General Sir Ronald Adam, Bt., GCB, DSO, OBE

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION

Mr. E. J. H. Holt, OBE

SECRÉTAIRE ORGANISATEUR GÉNÉRAL

Lt.-Col. T. P. M. Bevan, MC

GYMNASTIQUE

DU 9 AU 11 AOÛT, 1948
AU STADE DE L'EMPIRE, WEMBLEY

Règles

Les règles et la définition de l'amateur sont celles de la Fédération Internationale de Gymnastique.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 16 juin 1948.

Les inscriptions définitives des équipes ou individuelles doivent être reçues avant le 25 juillet 1948.

Après cette date aucun changement ou supplément ne pourra être fait.

Organisations Dirigeantes

Fédération Internationale de Gymnastique

Président : M. le Comte *Goblet d'Alviella*

Secrétaire Général : M. *Charles Thoeni*

Adresse postale : rue de Lyon, 48, Genève, Suisse

Président de la Commission Technique : Dr. *Miro Klínger*, Kostelny, 44/57, Prague XIV, Michle, Tchécoslavaquie

Amateur Gymnastic Association

Président : Rt. Hon. the Earl of *Gainsborough*

Secrétaire Hon. : M. *E. A. Simmonds*

Adresse postale : 55, Holdenhurst Avenue, Londres,
N.12, Angleterre

PROGRAMME

Le programme de gymnastique des Jeux Olympiques comprend douze épreuves se composant de dix exercices aux engins et de deux exercices à mains libres.

Il y aura les concours suivants :

- A. *Concours par équipes* (classement par nations)
en 12 épreuves
- B. *Concours individuels*
 - (1) en 12 épreuves
 - (2) à chaque engin séparément et aux exercices à mains libres

Le concours comprend les 12 épreuves suivantes :
un exercice imposé et un exercice à volonté à la barre fixe, aux barres parallèles, au cheval-arçons, au cheval-sautoir, aux anneaux et à mains libres.

A. CONCOURS PAR ÉQUIPES

Engagements :

Chaque nation peut faire engager une équipe de 10 gymnastes dont 8 au maximum prendront part à tous les exercices. Pour fixer le résultat final pour le concours par nations, on additionne les points obtenus à chaque agrès et aux exercices à mains libres par les six meilleurs gymnastes de l'équipe. Les deux gymnastes ayant obtenu le plus petit nombre de points aux engins et aux exercices à mains libres sont éliminés dans l'addition du nombre de points total pour le concours par nations, mais les résultats qu'ils ont obtenus comptent pour le classement individuel aux engins et aux exercices à mains libres.

Avant 6 heures du soir la veille du début de la compétition, le moniteur de chaque équipe nommera de la liste des 10 gymnastes déjà inscrits, les 6 à 8 gymnastes qui formeront partie de l'équipe dans l'ordre dans lequel ils concurrenceront. A partir de ce moment aucun changement ne sera permis dans le personnel de l'équipe ou dans l'ordre de concourir de l'équipe.

Prix

- 1er Prix : Diplôme à l'équipe gagnante ; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier et au directeur.
- 2ème Prix : Diplôme à l'équipe classée seconde ; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier et au directeur.
- 3ème Prix : Diplôme à l'équipe classée troisième ; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier et au directeur.

B. CONCOURS INDIVIDUELS

Les participants aux concours individuels doivent faire partie d'une équipe nationale du concours en 12 épreuves. D'autres engagements ne sont pas acceptés.

(1) *Concours en 12 épreuves :*

Le classement du concours individuel en 12 épreuves est basé sur les résultats obtenus au concours en 12 épreuves par équipes. (6 exercices imposés et 6 à volonté.)

(2) *Concours à chaque engin séparément et aux exercices à mains libres :*

Ces concours se disputent à la barre fixe, aux barres parallèles, au cheval-arçons, au cheval-sautoir, aux anneaux et aux exercices à mains libres.

Les points obtenus au concours par équipes en 12 épreuves, servent en même temps de base au classement des concours aux divers engins et aux exercices à mains libres.

Prix :

1er Prix : Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix : Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix : Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Définition de l'amateur

Ne sont pas considérés comme amateurs, mais comme professionnels, les pratiquants de la gymnastique artistique qui se sont produits en spectacle au public moyennant une rétribution ou qui ont pris part à des concours dotés de prix personnels en numéraire.

Les professeurs d'éducation physique, ou de gymnastique, dans les écoles, qui enseignent exclusivement le programme élémentaire de la gymnastique, ou qui l'enseignent concurremment avec d'autres branches, ne sont pas des professionnels au sens de la présente définition.

Gabarit et dimensions des appareils

BARRE FIXE.—Barre en acier poli, diamètre 28/30 mm, hauteur d'élan 2,40 m.

BARRES PARALLÈLES.—Hauteur 1,60 m, longueur 3 m à 3,50 m, écartement intérieur variable de 42-46 cm barres de forme ovale.

CHEVAL-ARÇONS.—Longueur 1,80 m, largeur 35-37 cm, écartement des arçons 42 cm, hauteur jusqu'au sommet des arçons 1,20 m, hauteur des arçons depuis le dos du cheval 12 cm.

Les arçons sont de bois poli, avec la partie supérieure horizontale sur une longueur de 8 cm environ.

ANNEAUX.—Hauteur du portique 5,50 m, anneaux à hauteur de suspension 2,40 m, diamètre intérieur des anneaux 18 cm, diamètre de la prise 28 mm. Les cordes peuvent être terminées par des courroies ou sangles mobiles auxquelles se fixent les anneaux. Anneaux de bois poli.

TREMPIN DUR.—10 cm à l'avant.

Genre d'exercices

BARRE FIXE.—Exclusivement des mouvements d'élan et de voltige.

BARRES PARALLÈLES.—Mouvements combinés en élan, force et voltige.

ANNEAUX.—Sans balancement des anneaux, mouvements combinés en élan et en force.

CHEVAL-ARÇONS.—Combinaisons avec travail des deux côtés, à gauche et à droite, se rapprochant le plus possible du travail symétrique.

EXERCICE À MAINS LIBRES.—Mouvements et sauts artistiques, avec de la vie, des attitudes, des équilibres, des déplacements, des expressions, du sentiment, de l'élégance, de l'individualité et de l'originalité.

Direction, ordre et discipline

L'équipe de chaque nation concurrente se trouvera sous la direction d'un directeur hors rang, pendant toute la durée du concours. Les attributions du directeur se borneront à conduire l'équipe devant le jury et aux différents agrès. Avant l'exécution des exercices, il doit vérifier si les agrès sont bien placés et en bon état ; pendant l'exécution, il doit se tenir près de l'engin pour prévenir les accidents éventuels, mais ne pourra aider à l'exécution d'un exercice. Son nom et

qualité seront cités sur la liste nominative des gymnastes forment l'équipe. Son travail n'est pas apprécié. Il est l'intermédiaire entre le jury et l'équipe.

Les groupes arrivent et partent en bloc. Tous les juges des épreuves et les équipes prenant part aux concours doivent se trouver à temps sur le terrain aux emplacements qui leur auront été désignés.

Tous les exercices seront exécutés successivement par les gymnastes de la même section et non simultanément par plusieurs à la fois.

Aux appareils, tout gymnaste pourra recommencer un exercice imposé qu'il juge avoir manqué ou raté. Il devra déclarer son intention au jury, avant que les juges n'aient terminé leur pointage et avant que l'équipe passe à l'agrès suivant. Seule la seconde exécution est valable. Au cheval-sautoir, tant imposé qu'à volonté, chaque gymnaste a droit à 2 exécutions. La meilleure exécution est valable. L'exercice imposé à mains libres ne pourra pas être repris.

Les exercices à volonté ne peuvent pas être recommencés, sauf pour le cheval-sautoir.

Les gymnastes trop petits qui ne peuvent atteindre la barre fixe ou les anneaux en sautant, peuvent être soulevés par le directeur de l'équipe. Aux barres parallèles, l'usage du tremplin dur est toléré.

Tout gymnaste quittant son équipe sans autorisation du jury ne pourra y rentrer.

Il n'est pas permis au cours des épreuves de substituer un gymnaste à un autre.

Toute indisposition, tout accident devront être immédiatement signalés par les directeurs et constatés par le médecin de service.

Afin de permettre au gymnaste indisposé de se remettre, la section pourra interrompre son travail pendant trente minutes au maximum. Si après ce laps de temps l'incapacité constatée persiste, la section reprendra le travail et le gymnaste est éliminé.

La tenue de travail doit être uniforme pour tous les gymnastes d'une équipe. Elle peut être modifiée d'une épreuve à l'autre, mais sans perte de temps pour ne pas entraver la bonne marche du concours. Le travail sans chaussures ou sans maillot n'est pas toléré.

Les sections concurrentes sont libres d'apporter leurs engins et de les installer à leurs frais et risques sur l'emplacement désigné par le Comité Organisateur.

Les dimensions essentielles de ces engins doivent être conformes aux dispositions du présent règlement et seront contrôlées par le bureau du jury. Ils sont à la disposition des concurrents qui les désirent.

Les exercices à volonté différeront essentiellement des exercices imposés. Sauf pour les sauts au cheval, les exercices à volonté d'une section doivent différer de gymnaste à gymnaste.

La durée de l'exercice facultatif à mains libres ne pourra être inférieure à 1 minute ni supérieure à 2 minutes.

Jury

Chaque Fédération désigne comme membres du jury trois personnes dont la compétence et l'équité sont au-dessus de toute suspicion. Les noms et qualités des juges ainsi que leurs adresses seront publiés, au plus tard, un mois avant le concours.

Chaque pays est responsable pour la compétence et l'équité des membres désignés par eux pour le Jury.

Chaque membre du Jury doit s'engager solennellement à n'apprécier que le travail de gymnastique sans égard à la personne et à la nation.

Afin d'arriver le plus possible à une échelle d'appréciation uniforme, il est établi un barème de pénalisation. Les juges sont attribués aux différentes branches et exercices du concours par les soins de la commission exécutive.

Les membres du jury n'auront droit à aucune indemnité pour frais de voyage et de séjour. Le Comité Organisateur examinera cependant la possibilité de prendre à sa charge une partie de ces frais.

Le président du Comité technique de la F.I.G. fonctionne en qualité de président du jury. Il convoquera et installera le jury au jour, à l'heure et au local à déterminer. Le Bureau du Comité technique constitue également le bureau du jury. Il nommera un directeur technique et un chef des terrains, arrêtera et distribuera le travail. Les membres du bureau du jury, ainsi que le directeur technique et le chef des terrains, ne peuvent participer aux concours, à quel titre que ce soit. Ils sont à la disposition du jury, dirigent le bureau des pointages, collaborent à la bonne marche et à la direction des concours. Le président international, le président et vice-président du jury et le directeur technique formeront le jury d'appel en cas de réclamation.

Deux membres du Comité local seront adjoints au jury pour lui donner les renseignements et l'assistance, dont il pourrait avoir besoin.

Des calculateurs seront mis à la disposition du Jury pour additionner les chiffres des feuilles de pointage. Chaque nationalité aura droit de nommer son repré-

sentant dans la commission des calculateurs.

Les feuilles de pointages seront fournies au jury sur le modèle arrêté par la commission exécutive.

Jugement

Pour tout le concours, il y aura des juges effectifs et des juges suppléants.

Il est prévu pour chaque exercice un jury formé de quatre membres.

Le président du jury peut exclure un arbitre qui ne juge pas les exercices d'une façon absolument correcte et le faire remplacer par le suppléant, qui doit être présent sur le terrain pendant toute la durée du concours. Chaque jury est assisté d'un secrétaire et de calculateurs. Les arbitres travaillent indépendamment l'un de l'autre ; ils pourront cependant se consulter pour les deux premiers gymnastes qui passent à une épreuve, ou dans des cas exceptionnels.

Pointage

Tous les exercices sont pointés de 0 à 10 points. Le pointage se fait par quarts de point de 0 à 8 points et par dixièmes de point de 8 à 10 points. Chaque arbitre peut attribuer jusqu'à 10 points.

Le plus bas et le plus haut des quatre pointages ne seront pas pris en considération, et le résultat définitif sera constitué par l'addition des deux notes moyennes.

Si l'écart entre deux appréciations du milieu est supérieur à un point, les juges s'entendront immédiatement entre eux, le secrétaire du groupe le signale au président du jury, qui interviendra pour rétablir l'accord et qui tranchera la question sans appel, si l'accord désiré ne peut être obtenu.

Si les 2 appréciations du milieu sont au moins 9 points, l'écart ne peut excéder $\frac{1}{2}$ point.

Si à l'exercice à volonté le gymnaste interrompt son travail en posant les pieds au sol, et même s'il lâche la prise, il lui sera toléré de continuer son exercice (sans le recommencer) mais avec une perte de $1\frac{1}{2}$ à 2 points.

Les exercices imposés et à volonté ne sont pas, si possible, jugés par un même jury.

Le jury communique à haute voix le nombre de points attribués à chaque exercice exécuté.

Il est accordé pour les exercices à mains libres, pour chacun des exercices aux agrès et pour les sauts au cheval en longueur :

(a) à chacun des exercices imposés :

0 point pour non-exécution

2 points pour exécution défectueuse

4 points pour exécution médiocre

6 points pour exécution satisfaisante

8 points pour exécution bonne

10 points pour exécution parfaite

(b) à chacun des exercices à volonté :

2 points pour la beauté et la composition de l'exercice

3 points pour la difficulté
en plus

1 point pour une exécution défectueuse, ou

3 points pour une exécution satisfaisante, ou

4 points pour une exécution bonne, ou

5 points pour l'exécution parfaite

Le nombre de points maximum que peut obtenir une équipe est donc le suivant :

(a) exercice imposé : 20 points ×	
6 gymnastes	120 points

(b) exercice à volonté : 20 points	
× 6 gymnastes	120 points

soit par engin 240 points

et sur le total du concours 240×6 engins = 1,440 points.

Un concurrent obtiendra au maximum : par engin 20×2 exercices = 40 points, et sur le total du concours $40 \times 6 = 240$ points.

Le jugement de jury est décisif et sans appel. Les documents qui ont servi à l'établir sont remis, après proclamation, au Président du Comité Organisateur qui publie les résultats.

Ordre du concours

La veille de chaque journée de concours, l'ordre de travail des sections concurrentes sera déterminé par voie de tirage au sort comme suit : Le nom de chaque nation participante au concours est inscrit sur un papier ; ces papiers sont mélangés dans une urne.

Une seule personne, non intéressée, de préférence une jeune fille, tire séparément chaque papier. C'est l'ordre dans lequel les noms des nations sortent de l'urne qui fixe l'ordre de suite des concurrents.

L'horaire des épreuves suivra l'ordre établi par le plan de travail. Tous les engins seront occupés en même temps et la succession des engins restera la même pour toutes les sections.

La veille du tournoi le bureau du jury, les jurés et les juges suppléants ainsi que les moniteurs des équipes seront rassemblés sur l'emplacement des exercices pour être orientés sur la rotation des sections aux différentes épreuves, les intercalations éventuelles, etc. Les membres du jury se doivent entièrement et exclusivement aux épreuves du concours ; ils ne peuvent ni diriger une équipe, ni prendre part aux exercices.

Seuls les membres du jury, les concurrents et leurs chefs techniques (moniteurs des équipes), les secrétaires des groupes de jurés, les hommes indispensables pour l'entretien des appareils, les opérateurs et photographes officiels autorisés par le Comité Organisateur, et un reporter officiel par nation, représentant l'organe officiel de la nation concurrente, sont admis sur les terrains des concours. Ils seront porteurs de cartes spéciales les y autorisant.

HORAIRE PROVISOIRE

Le 9 août, 1948

Sections masculines : exercices imposés et cheval-sautoir à volonté

Le 10 août, 1948

Sections masculines : le matin, exercices à volonté pour toutes les sections, sauf celles désignées ci-après ; l'après-midi, exercices à volonté pour les 4 sections qui se seront classées les 4 premières aux épreuves du 9 août

Sections féminines : exercices individuelles, imposées et à volonté

Le 11 août, 1948

Sections masculines : Exhibitions aux engins par les meilleurs gymnastes (si possible)

Sections féminines : exercices d'ensemble

TEXTE DES EXERCICES

(SECTIONS MASCULINES)

I. BARRE FIXE — Exercice imposé

De la station latérale faciale, en arrière de la barre,

Sauter à la suspension fléchie, prise palmaire, élaner légèrement en avant, en arrière, élaner en avant pour s'établir à l'appui tendu renversé, grand tour en avant, $\frac{1}{2}$ -tour à gauche en déplaçant main droite sous bras gauche en prise dorsale (prise croisée), balancer en avant par $\frac{1}{2}$ -tour à gauche en déplaçant main droite à l'appui tendu renversé, prise palmaire,

deux tours en avant au même appui, au 2ème tour passer les jambes jointes entre les bras pour s'établir à l'équerre et, sans toucher la barre, tourner en avant au même appui et élaner en avant en écartant la prise à la suspension tendue, élaner en arrière à l'appui tendu facial en changeant la prise (dorsale), tourner en arrière sans toucher la barre à l'appui tendu renversé,

grand tour en arrière au même appui, balancer en avant en croisant main droite par-dessus main gauche, $\frac{1}{2}$ -tour à droite en déplaçant main gauche à l'appui tendu renversé (prise palmaire), deux tours en avant et à la fin du 2ème tour élaner les jambes écartées latéralement par-dessus la barre pour sauter à la station latérale dorsale, bras levés de côté.

N.B.—L'exercice s'exécute sans arrêt et peut être inversé partiellement ou totalement.

2. BARRE FIXE. — Exercice à volonté

3. BARRES PARALLÈLES. — Exercice imposé

De la station transversale au milieu des barres, prise à volonté en dedans ou en dehors :

(1) Sauter à la suspension tendue mi—renversée et tourner en arrière en changeant la prise pour s'établir à l'appui tendu, jambes tendues en avant.

(2) Se lever, corps fléchi, bras tendus, à l'appui tendu renversé.

(3) Abaisser à l'appui tendu et élaner en avant, par $\frac{1}{2}$ -tour à gauche, en déplaçant les mains au même appui, tomber en arrière à la suspension mi-renversée et projection en avant à l'appui brachial mi-renversé, élaner en arrière à l'appui tendu, élaner en avant en passant les jambes écartées latéralement par-dessus les barres et sous les prises à l'appui mi-fléchi, élaner en arrière à l'appui tendu renversé.

(4) $\frac{1}{4}$ -de tour à gauche en déplaçant main droite sur barre gauche à l'appui renversé latéral, prise dorsale, $\frac{1}{4}$ -tour à gauche en déplaçant main gauche à l'appui renversé transversal.

(5) Tourner un tour en arrière au-dessus des barres en lâchant et en reprenant la prise à l'appui brachial (salto), élaner en avant à l'appui brachial mi-renversé, basculer à l'appui tendu, élaner en arrière, par $\frac{1}{4}$ de tour à gauche déplacer main droite sur barre gauche à l'appui renversé latéral, puis $\frac{1}{4}$ de tour à gauche et en lâchant prise gauche, tourner à droite autour de l'axe de profondeur pour descendre à la station transversale costale droite.

N.B.—Il y arrêt après chaque alinéa. L'exercice peut être inversé partiellement ou totalement.

4. BARRES PARALLÈLES. — Exercice à volonté
5. ANNEAUX. — Exercice imposé

De la station latérale faciale sous les anneaux :

(1) Sauter à la suspension tendue sans engager les poignets, lever lentement le corps tendu par en avant à la suspension renversée.

(2) Fléchir et étendre vivement le corps obliquement en arrière en écartant les bras latéralement pour disloquer à la suspension tendue, élaner en avant et tourner en arrière à l'appui tendu renversé, bras dégagés des cordes.

(3) Abaisser, corps et bras tendus, à l'appui horizontal facial (planche libre).

(4) Abaisser en tournant en arrière à la suspension mi-renversée, basculer à l'appui fléchi et tourner en avant au même appui, tourner en avant à la suspension renversée, élaner en arrière et tourner en avant en écartant les bras latéralement (dislocation) à la suspension mi-renversée, étendre le corps en avant et élaner en arrière à l'appui tendu, jambes tendues en avant.

(5) Abaisser les jambes et élaner en arrière à la suspension tendue, élaner en avant et tourner en arrière en passant les jambes écartées latéralement en dehors de la prise pour sauter à la station mi-fléchie, bras écartés latéralement.

N.B.—Il y a arrêt après chaque alinéa.

6. ANNEAUX. — Exercice à volonté

7. CHEVAL-ARÇONS. — Exercice imposé

De la station latérale faciale, mains aux arçons, sauter à l'appui en passant les jambes jointes sous main gauche et par-dessus l'arçon droit en déplaçant la main droite sur l'arçon gauche devant main gauche, passer les jambes par-dessus le cou en déplaçant la

main gauche sur le cou à l'appui dorsal main droite sur arçon gauche, passer les jambes sous main droite, par-dessus l'arçon gauche, puis par $\frac{1}{2}$ -tour à droite autour du bras droit passer les jambes par-dessus l'arçon droit (initial) en déplaçant la main gauche sur l'arçon droit à l'appui dorsal, passer jambe gauche sous jambe droite et sous main droite, croiser les jambes sous main gauche, passer jambe droite sous main droite, les deux jambes sous main gauche, sous main droite, jambe gauche sous main gauche, croiser les jambes sous main droite, croiser les jambes sous main gauche, passer jambe droite sous main droite, les deux jambes sous mains gauche et droite, par-dessus l'arçon droit (initial) avec $\frac{1}{2}$ -tour à droite sur bras droit en déplaçant main gauche sur le cou à l'appui dorsal, passer les jambes jointes sous main droite par-dessus les arçons, par-dessus le cou et, par $\frac{1}{2}$ -tour à droite sur bras droit, passer les jambes par-dessus l'arçon droit à l'appui dorsal, jambes levées en avant, pour sauter à la station dorsale.

N.B.—L'exercice s'exécute sans arrêt, il peut être inversé en totalité.

8. CHEVAL-ARÇONS. — Exercice à volonté

9. EXERCICE À MAINS LIBRES. — Exercice imposé

De la station droite, bras tendus obliquement en arrière en bas, sauter pour tourner un tour en arrière, corps cambré, en élançant les bras par en avant en haut et en passant par l'appui tendu renversé passager, à la station droite (flip-flap) ; en fléchissant le tronc, tomber en arrière au siège, jambes tendues, pour rouler en arrière à

l'appui renversé sur les omoplates et à l'appui des mains de chaque côté de la tête, corps tendu ; fléchir et étendre vivement le corps pour basculer à la station, corps tendu, bras levés en haut, paumes en avant, jambes légèrement fléchies (saut de carpe), poser le pied gauche en avant en élevant la jambe droite en arrière et en abaissant le tronc en avant à la station faciale horizontale, bras dans le prolongement du tronc, paumes dirigés vers le sol.

Etendre le tronc, bras en haut et poser le pied droit au sol devant pied gauche en abaissant les bras latéralement, sursauter sur la jambe droite en élevant les bras par en avant et en élançant la jambe gauche en avant, poser pied gauche au sol et culbuter (tourner un tour) en avant avec appui des mains au sol, en passant par l'appui tendu renversé, à la station corps tendue, jambes légèrement fléchies, laisser tomber les bras relâchés par en avant, la tête relâchée sur la poitrine, légère flexion et extension des jambes suivie d'une flexion plus accentuée, puis, avec un sursaut léger, saut cambré sur place en élançant les bras en haut, écartés obliquement, jambes écartées latéralement, retomber au sol jambes jointes pour sauter sur place, en élançant les jambes en arrière, à l'appui facial manuel et pédestre, corps tendu (bras fléchis pour amortir la chute), étendre vivement les bras pour passer les jambes jointes à droite sous main droite à l'appui dorsal manuel et pédestre, corps tendu, par sursaut sur place demi-tour à gauche à l'appui facial.

Fléchir le corps en rapprochant les pieds des mains et en posant la tête au sol, puis, par temps de saut de carpe, basculer à la station, corps tendu, jambes mi-fléchies, genoux écartés, bras en avant ; porter la

jambe droite en arrière en posant le pied au sol et, en posant les mains au sol de chaque côté du pied gauche, passer la jambe droite sous main droite, sous main gauche et sous la jambe d'appui, répéter ce passément de la jambe droite pour se lever à l'appui tendu renversé, jambes écartées latéralement, puis réunies.

Abaisser les jambes tendues pour poser les pieds au sol, rouler en arrière sur le dos pour se lever, en posant les mains au sol de chaque côté de la tête, à l'appui tendu renversé passager, abaisser la jambe droite au sol et relever le tronc à la station tendue horizontale costale, bras gauche le long du corps, bras droit dans le prolongement, paumes en dedans.

Se redresser par $\frac{1}{4}$ de tour à gauche, jambe gauche levée en avant, bras en haut, sursauter sur pied droit, poser d'abord la jambe gauche en avant au sol, puis les mains pour tourner autour de l'axe de profondeur en faisant en même temps $\frac{1}{2}$ -tour à gauche à l'appui tendu renversé (roue), par sursaut des mains, abaisser vivement les jambes jointes au sol, et par saut sur place tourner un tour en arrière, corps groupé, à la station mi-fléchie, bras en avant, légèrement au-dessus de l'horizontale, jambes mi-fléchies et reprendre la station droite (saut périlleux).

N.B.—Chaque alinéa indique un arrêt.

10. EXERCICE À MAINS LIBRES. — Exercice à volonté

11. CHEVAL-SAUTOIR.

Cheval placé en longueur. Longueur du cheval 1 m 80, hauteur de la croupe et du cou 1 m 30. Tremplin dur de 10 cm de hauteur. Eloignement du tremplin au gré du gymnaste.

Point d'appui.—A chaque extrémité du cheval, une zone de 30 cm sera délimité par deux lignes transversales. En outre, sur le cou et sur la croupe, trois zones de 15 cm seront délimitées de la même façon. L'utilisation de ces zones comme point d'appui diminuera la valeur du saut d'un point par zone. Le maximum de points, tant à l'exercice imposé que pour celui à volonté ne pourra donc être attribué que pour un saut où la zone de 30 cm (respt. la selle) aura servi comme point d'appui.

Beauté et sûreté.—La beauté et la sûreté sont les qualités suprêmes de l'exécution parfaite. Une descente bien équilibrée compte comme un avantage spécial. L'appréciation générale du saut commence au premier pas de l'élan ; ainsi p.ex., le changement de pas pendant l'élan compte comme faute.

A l'exercice imposé et à l'exercice à volonté, tout concurrent a droit à deux sauts. Le jury attribuera des points pour chacun des deux sauts, mais la meilleure note seule sera valablement inscrite.

(Exercice imposé)

Après une course d'élan,
sauter le corps tendu à l'appui tendu horizontal (ou oblique en haut), et sans arrêt descendre en avant en fléchissant le corps, jambes tendues et jointes, à la station transversale dorsale, bras levés de côté.

12. CHEVAL-SAUTOIR. — Exercice à volonté

L'attribution des points sera déterminée par les facteurs suivants :

- (a) le point d'appui des mains (voir ci-dessus)
- (b) la difficulté (voir barème ci-après)
- (c) la beauté et la sûreté (voir ci-dessus).

Barème de difficulté

Dans le barème ci-après, le maximum de points qui pourra être attribué pour un saut parfaitement exécuté, avec observation des zones d'appui, est inscrit à la droite de chaque saut.

A. Avec pose des mains sur le cou :

1. Sauter le corps allongé, écarter les jambes latéralement en posant les mains sur le cou 7,00 points
2. Sauter en passant au-dessus du cou les jambes fléchies et réunies 7,50 points
3. Sauter le corps tendu, jambes fléchies en arrière 8,00 points
4. Sauter le corps tendu en croisant les jambes, chute face à droite ou à gauche 8,50 points
5. Sauter le corps tendu en croisant les jambes, chute face en arrière 9,00 points
6. Sauter le corps allongé et le fléchir pour passer jambes tendues et jointes au-dessus du cou (saut imposé, non toléré comme saut facultatif) 9,50 points
7. Sauter par appui tendu renversé passager et tourner en avant à la station 10,00 points
8. Sauter le corps allongé, jambes tendues et jointes (saut du brochet) 10,00 points

B. Avec pose des mains sur la selle :

1. Sauter par dorsal de gauche à droite (ou de droite à gauche) 7,00 points
2. Sauter par appui tendu renversé, suivi de $\frac{1}{4}$ de tour à droite sur le bras droit

- en plaçant la main gauche en avant sur le cou et renversement latéral à gauche à la station latérale devant le cou (ou exercice inversé) 9,00 points
3. Sauter par appui tendu renversé avec $\frac{1}{4}$ de tour dans le vol à gauche ou à droite (appui tendu renversé latéral) et tourner latéralement à la station latérale en avant du cou 10,00 points
- C. *Avec pose des mains sur la croupe :*
1. Sauter corps tendu, jambes tendues écartées latéralement 8,00 points
2. Sauter jambes jointes et fléchies en avant 8,50 points
3. Sauter jambes tendues croisées face à gauche ou à droite 9,00 points
4. Sauter jambes tendues croisées et $\frac{1}{2}$ -tour, station en arrière, face au cheval, bras latéraux 9,50 points
5. Sauter corps tendu jambes jointes et fléchies en arrière, bras latéraux 10,00 points
6. Sauter corps tendu jambes jointes et tendues en avant 10,00 points
7. Sauter jambes tendues croisées et $\frac{1}{2}$ -tour face en arrière, et demi tour face en avant pour sauter à la station transversale dorsale bras latéraux* 10,00 points

ÉPREUVES FÉMININES

Commission Technique Féminine

Présidente : Mme. *Marie Provazníková*, Praha III,
Zborovska 47, Tchécoslavaquie

Comité Féminin de l'Amateur Gymnastic Association

Secrétaire Honoraire : Mlle. *W. M. Taylor*, 8, Old
Jewry, Londres, E.C.2, Angleterre

Engagements

Chaque nation peut faire inscrire une équipe de 10 gymnastes dont 8 au maximum et pas moins de 6 prendront part à tous les exercices. Le résultat du concours sera décidé en prenant l'ensemble des points obtenus par les six meilleurs gymnastes de chaque équipe nationale.

Le concours de gymnastique féminin est une épreuve d'équipes seulement : aucun prix individuel ne sera attribué, soit pour l'ensemble des points, soit pour les exercices individuels.

Le concours comprend les exercices suivants :

- (1) Exercice d'ensemble à mains libres
- (2) Exercices d'ensemble avec engins portatifs
- (3) Exercice imposé aux anneaux en balançant
- (4) Exercices d'équilibre sur la poutre (mouvements imposés)
- (5) Exercices d'équilibre sur la poutre (mouvements libres)

- (6) Saut imposé au cheval-arçons en largeur avec tremplin élastique
- (7) Saut libre au cheval-arçons en largeur avec tremplin élastique

Avant 6 heures du soir la veille du début de la compétition, le moniteur de chaque équipe nommera de la liste des 10 gymnastes déjà inscrits, les 6 à 8 gymnastes qui formeront partie de l'équipe dans l'ordre dans lequel ils concurrenceront. A partir de ce moment aucun changement ne sera permis dans le personnel de l'équipe ou dans l'ordre de concourir de l'équipe.

Le classement sera fait par équipes selon le total de points obtenus par une équipe dans la compétition entière.

Prix

- 1er Prix : Diplôme à l'équipe gagnante ; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
- 2ème Prix : Diplôme à l'équipe classée seconde ; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
- 3ème Prix : Diplôme à l'équipe classée troisième ; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Gabarit et dimensions des appareils

Anneaux en balançant. Hauteur du portique 5 m 50, anneaux à la hauteur des mains levées. Diamètre intérieur des anneaux 18 cm, celui de la prise 28 mm. Les cordes peuvent être terminées par des courroies ou sangles auxquelles se fixent les anneaux. Anneaux de bois poli.

Cheval-arçons en largeur, hauteur du cheval 1 m 10 environ au-dessus de la partie supérieure du tremplin. L'éloignement du tremplin est libre.

Tremplin élastique. Hauteur 40 cm environ, longueur 1 m 90 au maximum.

Poutre horizontale. Largeur 10 cm, hauteur 1 m 20, longueur 5 m environ.

Le plancher pour les exercices d'ensemble aura une superficie de 10 m sur 10 m.

Genre des exercices à exécuter aux divers appareils

L'exercice d'entrée doit être un exercice d'assouplissement qui prépare le corps au grand travail des exercices individuels qui suivent.

Les exercices avec engins portatifs doivent faire travailler le corps entier. Il faut envisager également la beauté des formations ce qui, évidemment, ne doit pas être préjudiciable à la valeur physiologique de la composition.

Les deux exercices d'ensemble seront accompagnés de musique. Le rythme et le caractère de la musique doivent correspondre aux mouvements.

Les exercices libres aux engins doivent contenir quatre à cinq éléments de la plus haute difficulté. Sont considérés indésirables tous les exercices de force et de traction, leur préférer tous les exercices en élan. L'exercice libre à la poutre doit différer au moins en partie de l'exercice imposé.

Le saut au cheval peut être le même chez plusieurs gymnastes d'une même équipe. Il est laissé au choix des concurrentes de toucher ou non les arçons.

Directions, ordre et disciplines

L'équipe de chaque nation prenant part au tournoi est sous la direction d'une monitrice hors rang pendant toute la durée du tournoi. Les attributions de celle-ci se bornent à présenter la section au Jury et à la conduire d'une épreuve à l'autre. Elle sera l'intermédiaire entre la section et le Jury.

Elle vérifie les engins avant l'exécution des exercices et se tient près de l'engin pendant l'exécution pour prévenir un accident éventuel, mais ne peut en aucun cas aider à l'exécution de l'exercice. Son nom et sa qualité sont indiqués sur la liste nominative des gymnastes formant l'équipe. Son travail n'est pas apprécié.

Les groupes arrivent et partent en bloc. Tous les juges des épreuves et les équipes prenant part au concours doivent se trouver à temps sur le terrain aux emplacements qui leur auront été désignés.

Tous les exercices excepté les exercices d'ensemble seront exécutés par les gymnastes d'une même section successivement et pas par plusieurs à la fois.

L'ordre de l'exécution des exercices doit être le même que celui des gymnastes dans la liste.

Les corrections ne sont pas permises à l'exception du cas où l'exécution régulière a été empêchée par un cas de force majeure. L'exception est faite pour le saut au cheval où il est permis de faire un saut d'essai qui n'est pas apprécié avant de faire les deux sauts du concours. Les deux derniers seront appréciés et notés sur la liste de pointage. C'est le meilleur qui comptera pour le classement.

Les exercices imposés doivent être exécutés exactement de la façon dont ils ont été décrits. Il n'est

permis de les intervertir ni partiellement ni en totalité. Pour éviter la possibilité d'expliquer différemment la description des exercices imposés, la F.I.G. procurera à l'aide du Comité Technique Féminin un film étroit avec les exercices imposés au profit des organisations participantes.

Toute gymnaste quittant sa section sans l'autorisation du Jury ne pourra y rentrer.

Il n'est pas permis de substituer une gymnaste à l'autre au cours des épreuves. Ce n'est que dans les exercices d'ensemble qu'une gymnaste blessée pendant le concours peut être remplacée par une des remplaçantes nommées dans la liste nominative. La blessure doit être constatée et vérifiée par le médecin de service.

Toute indisposition, tout accident devront être immédiatement signalés par les directrices et constatés par le médecin de service. Afin de permettre à la gymnaste indisposée de se remettre, la section pourra interrompre son travail pendant 30 minutes au maximum. Si, après ce délai, l'incapacité constatée persiste, la section reprendra son travail et la gymnaste en question est éliminée.

La tenue de travail doit être uniforme pour toutes les gymnastes d'une même section. Elles doivent porter un insigne commun. La tenue ne peut être changée ni modifiée pendant le concours. Les gymnastes notamment ne peuvent pas se déchausser. Les gymnastes notamment peuvent travailler avec chaussures ou pieds-nus. Pour les exercices d'ensemble elles peuvent changer de tenue.

Les sections concurrentes sont libres d'apporter leurs engins et de les installer à leurs frais et risques à la

place désignée par le Comité Organisateur. Les dimensions essentielles de ces engins doivent être conformes aux dispositions du présent règlement et seront contrôlées par le Bureau du Jury. Ils seront à la disposition des gymnastes qui demanderont à travailler à ces engins.

Toute réclamation concernant la participation d'une gymnaste doit être faite au début du concours ou dès que la cause s'est produite.

Jury

Chaque fédération annonce comme membre du Jury de 2 à 4 personnes dont la compétence et l'équité sont au-dessus de toute suspicion et qui dans les concours de leurs Fédérations se sont perfectionnées dans la matière d'arbitrage. Les noms et les qualités des juges, ainsi que leurs adresses doivent parvenir à la Présidente du Comité Technique Féminin, Mme. Provazníková, au plus tard un mois avant le concours.

Chaque membre du Jury doit s'engager solennellement à n'apprécier que l'exécution des exercices sans égard à la personne ou à la nationalité des gymnastes. Afin d'arriver à une échelle d'appréciation autant que possible uniforme, il a été établi un barème de pénalisation et on organisera à Londres un concours de deux jours d'arbitrage obligatoire pour toutes les Jurées engagées. Les Jurées qui ne pourraient pas participer à ce concours, ne seraient pas admises au jugement.

Les Juges sont attribuées aux différentes branches et exercices du concours par les soins de la Commission exécutive.

Les membres du Jury n'auront droit à aucune indemnité pour frais de voyage et de séjour. Le Comité

Organisateur examinera cependant la possibilité de prendre une partie de ces frais à sa charge.

La Présidente de la Commission Technique de la F.I.G. fonctionne en qualité de Présidente du Jury. Elle convoquera le Jury à une réunion dont la date, l'heure et l'emplacement sont encore à déterminer.

Le Bureau du Comité Technique constitue également le Bureau du Jury. La Présidente et les Vice-présidentes du Comité Technique forment le Jury d'appel en cas de réclamations. Le Jury a le droit d'augmenter le nombre de membres du Jury d'appel.

Deux membres du Comité local seront adjointes au Jury pour l'aider et lui fournir des renseignements dont il pourrait avoir besoin.

Des calculatrices seront mises à la disposition du Jury pour additionner les chiffres des feuilles de pointage.

Chaque nationalité aura droit de nommer son représentant dans la commission de calculatrices.

Les feuilles de pointage seront fournies au Jury sur le modèle arrêté par la Commission exécutive.

Jugement

La cotation de chaque épreuve artistique se fait par appréciation. Pour tout le concours il y aura des juges effectifs et des juges suppléants. Chaque exercice sera jugé et apprécié par 4 Jurées de nationalité différente. Chaque Jurée appréciera les exercices séparément, sans consulter les autres. Au signal du Chef de groupe, toutes les Jurées montreront leurs notes au public. On mettra à la disposition de chacune d'elles une série d'écriteaux avec des chiffres suffisamment grands. Les notes des Juges seront inscrites sur les feuilles de pointage. La Commission des cal-

culatrices en barrera les deux extrêmes et c'est la moyenne des autres qui sera la note définitive.

On ne cotera pas dans l'exercice libre les éléments de l'exercice imposé qui seraient présentés avec le même enchaînement et la même forme.

De la cotation des exercices imposés—aux appareils et sauts—l'exécution seule est soumise à l'appréciation, les exercices étant les mêmes pour toutes les concurrentes, la difficulté et la combinaison ne sont à coter. Ils sont jugés d'après l'exactitude, l'élégance et la sûreté de l'exécution. A ces facteurs s'ajoutent pour les exercices libres la difficulté et la combinaison. On attribuera le maximum de points pour la difficulté aux exercices dont la difficulté sera égale à celle des exercices imposés.

Les exercices libres doivent contenir 4 à 5 éléments de la plus haute difficulté. Sont considérés indésirables tous les exercices de force ou de traction, leur préférés les exercices en élan.

De la cotation des exercices d'ensemble :

La durée de cette partie doit être de 4 à 5 minutes.

Les exercices comme le pont ou le Grand Écart étant indésirables diminuent le note pour la valeur physiologique et n'ajoutent rien à la difficulté de la composition.

Les exercices d'ensemble seront jugés par 3 groupes de Jurées, chacun de ces groupes composé de 4 Jurées de nationalité différente.

La façon de juger et d'annoncer la note au public sera la même que pour les exercices aux engins.

Le premier groupe jugera la difficulté et la valeur physiologique de l'exercice.

Le second, la beauté et la composition.

Le troisième, l'exactitude de l'exécution et le Jeu d'ensemble.

Pointage

Exercices aux agrès. Un exercice exécuté parfaitement et en entier est coté de 10 points au maximum :

7 points pour l'exécution parfaite de toutes les parties et de toutes les combinaisons de l'exercice,

3 points pour l'appréciation de l'impression générale.

Pour faciliter et pour réunir les points de vue sur la cotation, on a établi une liste de fautes avec leur importance relative et la hauteur des diminutions sera établie par une analyse des exercices imposés qui contiendra l'appréciation de chaque élément et de chaque combinaison, de même qu'un barème de pénalisation de ces fautes.

Exercices libres aux agrès. Une exécution parfaite est cotée de 10 points, plus 5 points au maximum pour la difficulté et la combinaison, 4 pour la difficulté et 1 pour la combinaison. Une gymnaste exécutant sans faute un exercice de la plus haute difficulté et d'une combinaison belle et continue, peut donc gagner 15 points au maximum.

Sauts libres au cheval. L'exécution parfaite de l'exercice est appréciée à 10 points dont :

1 pour l'élan et l'appel

7 pour le saut proprement dit

2 pour l'arrivée au sol.

L'évaluation de la difficulté peut atteindre 5 points au maximum.

Exercices d'ensemble aux engins portatifs. au

La difficulté de l'exercice et sa valeur *maximum* physiologique peuvent être appréciées à 15 points

	<i>au maximum</i>
la beauté et la combinaison.....	15 points
l'exactitude de l'exécution et le jeu d'ensemble	40 points
	<hr/>
Soit en tout	70 points
Le maximum de points qu'une équipe peut gagner est donc comme suit :	
3 exercices imposés aux agrès 3 × 10 points × 6 concurrentes	180 points
2 exercices libres aux agrès 2 × 15 points × 6 concurrentes	180 points
2 exercices d'ensemble	140 points
	<hr/>
En tout	500 points

Ordre du concours

L'ordre de travail des sections sera déterminé par voie de tirage au sort, la veille du tournoi.

Trente minutes avant le commencement officiel du tournoi, le Bureau du Jury, les Jurées et les Juges suppléantes ainsi que les monitrices des équipes seront réunies sur le champ d'exercice pour être orientées sur la rotation des sections aux différentes épreuves, les intercallations eventuelles, etc. . . .

Les membres du Jury se doivent entièrement et exclusivement aux épreuves du concours ; elles ne peuvent ni diriger les équipes ni prendre part aux exercices.

Seules les membres du Jury, les concurrentes et leurs directrices techniques—monitrices des équipes—les Secrétaires des groupes des Jurées, le personnel nécessaire à l'entretien des appareils et des pistes, les opérateurs et les photographes officiels autorisés par

le Comité Organisateur et un reporteur officiel par nation, représentant de l'organe officiel de la nation concurrente, sont admis sur les terrains de concours. Ils seront porteurs de cartes d'entrée spéciales.

TEXTE DES EXERCICES

(SECTIONS FEMININS)

MOUVEMENTS IMPOSÉS À LA POUTRE

De la station faciale latérale près de l'extrémité gauche de la poutre (sans tremplin)

I.

- 1-2 Prendre l'élan et sauter à la station fléchie groupée (accroupie) entre les bras.
- 3-4 Redresser le tronc à la verticale en portant les bras latéralement paumes des mains au-dessus.

II.

- 1-2 Passer à la station droite en élevant le membre inférieur droit fléchi en avant et élévation des bras à l'oblique en haut en passant dans le plan latéral.
- 3-4 $\frac{1}{4}$ de tour à droite en portant pied droit à droite à 40 cm environ du pied gauche, abaisser les bras par côté en torsion du tronc bras gauche en avant, bras droit en arrière pour arriver genou gauche sur la poutre.

III.

- 1-2 Continuer la circumduction des bras (bras droit en avant, bras gauche en arrière) pour arriver bras à l'oblique en haut, paume des mains face

à face, extension dorsale (courbe raidie).

- 3-4 Prendre la station debout, jambe gauche élevée fléchie en avant, tronc incliné en avant en abaissant les bras par en avant, pour les mettre obliques en arrière et tendus paume face à face.

IV.

- 1-2 Pas chassé avant en partant du pied gauche (poser gauche, rassembler droit derrière gauche, avancer gauche, élever jambe droite en arrière) avec circumduction des bras d'avant en arrière 1 tour $\frac{1}{2}$ pour arriver bras oblique en haut, membre inférieur droit élevé tendu arrière.

- 3-4 Pas chassé arrière en partant du pied droit (poser droit en arrière, reculer pied gauche près du droit, reculer pied droit, élever jambe gauche fléchie en avant) avec circumduction des bras d'avant en arrière 1 tour $\frac{1}{2}$ pour arriver à la position de départ. (Jambe gauche élevée fléchie, tronc incliné en avant, bras obliques en bas en arrière.)

V.

- 1-2-3-4 Lever les bras latéraux en faisant 3 petits pas courus en avant (gauche-droit-gauche). Lancer jambe droite en avant et bras verticaux en effectuant un demi-tour à gauche sur le pied gauche pour tomber en station fléchie groupée sur le pied gauche, 2 mains sur la poutre, jambe droite étendue sur la poutre en arrière.

VI.

- I Lancer les deux jambes tendues en arrière un peu au-dessus de la poutre.

- 2 Descendre au siège écarté transversal derrière la prise.
- 3-4 Porter les mains en arrière sur la poutre, bras tendus, élever les deux jambes tendues et serrées à l'oblique en haut, tronc étendu (équilibre fessier).
- VII.
- I Se coucher horizontalement, dos sur la poutre en saisissant la poutre derrière la tête.
- 2-3-4 Elever les membres inférieurs joints et tendus pour porter les pointes des pieds sur la poutre le plus loin possible derrière la tête.
- VIII.
- I Ramener les membres inférieurs en arrière pour se mettre au siège écarté transversal derrière la prise.
- 2-3-4 Balancer les jambes en avant, en arrière et poser les deux pointes de pied à la fois sur la poutre, pied gauche devant, corps fléchi en avant, étendre les jambes, redresser le buste en élevant les bras latéralement et en couronne au-dessus de la tête.
- IX.
- 1-2-3 Courir quatre pas, gauche, droit, gauche, droit et poser le pied gauche en avant en sursautant, simultanément élever la jambe droite fléchie en avant, bras fléchie devant la poitrine, paumes au-dessus, bout des doigts se touchant, bras droit au-dessus du genou droit.
- 4 Poser pied droit en avant et sauter en étendant jambe gauche en arrière, élever bras droit à l'oblique, abaisser bras gauche parallèlement à cuisse gauche, reverser la tête et aussitôt.

X.

- I $\frac{1}{4}$ de tour à droite sur jambe droite pour prendre l'équilibre facial latéral horizontal.
- 2-3-4 Bras latéraux, jambe gauche levée tendue (pied en extension) dans le prolongement du corps.

XI.

- I Abaisser jambe gauche, pied gauche près du pied droit, buste droit, bras latéraux, paume en dessus.
- 2-3-4 Faire 3 petits pas de valse tournant en progressant sur la pointe des pieds ; s'arrêter sur les deux pointes, c'est à dire trois demi-rotations successives à droite (valse un tour $\frac{1}{2}$).

- XII. Lancer la jambe gauche tendue latéralement ; poser la sur la poutre, placer main gauche puis main droite sur la poutre en lançant la jambe droite puis la gauche verticalement, les réunir, marquer un temps d'équilibre (appui tendu renversé) et

- XIII. Chute au sol par renversement, à la station fléchie, bras latéraux, paumes en dessous, dos à la poutre, passer à la station droite et abaisser les bras.

ANNEAUX

Anneaux en balançant à la hauteur des mains levées

Saisir les anneaux et prendre élan en courant en avant — en arrière — en avant :

en arrière : suspension courbée, jambes tendues
(suspension tendue mi-renversée)

en avant : suspension allongée

en arrière : rester en suspension allongée

en avant : suspension courbée, jambes tendues
(suspension tendue mi-renversée)

en arrière : disloquer en arrière à la suspension
courbée

en avant : disloquer en arrière à la suspension
courbée

en arrière : disloquer en arrière à la suspension
allongée

en avant : sortie par saut périlleux en arrière

Après le lâcher de la prise corps en extension, bras
latéraux, arrivée au sol station fléchie corrigée.

SAUT AU CHEVAL

Cheval arçons avec tremplin élastique

Saut renversé avec $\frac{1}{4}$ -tour. Sauter à l'appui tendu renversé « passager, » puis déplacer avec $\frac{1}{4}$ -tour la main droite/gauche/sur l'arçon gauche/droit/et lâcher la main gauche/droite/pour arriver par l'appui sur le bras droit/gauche/à la station latérale.

APPRECIATION DES SAUTS À CHEVAL

Points

- 1^o Saut accroupi avec $\frac{1}{2}$ -tour en lâchant les deux
mains 2 $\frac{1}{2}$
- 2^o Saut latéral avec $\frac{1}{4}$ -tour. Sauter le corps et
jambes tendues et horizontales, en passant à
gauche (ou à droite) en lâchant la prise gauche
(droite), à ce moment $\frac{1}{4}$ -tour à droite (ou à
gauche) 2 $\frac{1}{2}$

- 3^o Saut écart avec $\frac{1}{2}$ -tour. Sauter en écartant les jambes tendues en plaçant les mains sur les arçons. En lâchant la prise tendre le corps, les bras latéralement et $\frac{1}{2}$ -tour à gauche—ou à droite—après avoir lâché la prise 3
- 4^o Saut roulant. Sauter en culbutant, corps fléchi et jambes tendues et jointes, en posant les mains sur les arçons et la tête sur la selle. En passant le cheval basculer à la station dorsale 3
- 5^o Saut roulant. Sauter en culbutant, corps fléchi et jambes tendues et jointes, en posant les mains sur les arçons et la tête sur la selle. En passant le cheval basculer à la station dorsale. Entre le saut et la flexion du corps tendre le corps au-dessus horizontale 3 $\frac{1}{2}$
- 6^o Saut courbé. Sauter en fléchissant le corps avec les jambes tendues et en posant les mains sur les arçons. Tendre le corps et les bras le long du corps en lâchant la prise 4 $\frac{1}{2}$
- 7^o Saut roulant. Sauter en culbutant, corps et jambes tendues et jointes, en posant les mains sur les arçons et la tête sur la selle. En passant le cheval basculer avec $\frac{1}{2}$ -tour à gauche ou à droite à la station faciale 4
- 8^o Sauter en plaçant les mains sur les arçons, bras courbés (ou fléchis) corps fléchi et jambes tendues, tourner en avant par l'axe transversal à la station dorsale en lâchant la prise après le passage au-dessus du cheval 4

- 9° Saut roulant. Sauter en culbutant, corps et jambes tendues et jointes, en posant les mains sur les arçons et la tête sur la selle. En passant le cheval basculer avec $\frac{1}{2}$ -tour à gauche ou à droite à la station faciale. Entre le saut et la flexion du corps tendre le corps au-dessus horizontale 4 $\frac{1}{2}$
- 10° Saut renversé. Sauter à l'appui tendu renversé passager et en lâchant la prise droite/gauche/ avec $\frac{1}{4}$ -tour à gauche/droite/à la station latérale 4 $\frac{1}{2}$
- 11° Sauter en plaçant les mains sur les arçons, bras tendus, corps fléchi et jambes tendues, tourner par l'axe transversal à la station dorsale en lâchant la prise après le passage au-dessus du cheval 4 $\frac{1}{2}$
- 12° Sauter en plaçant les mains sur les arçons, bras tendus corps fléchi et jambes tendues, tourner par l'axe transversal à la station dorsale en lâchant la prise après le passage au-dessus du cheval, corps tendu 5
- 13° Sauter en plaçant les mains sur les arçons à l'appui tendu renversé et faire le saut accroupi 5
- 14° Comme 13°—avec un saut courbé, les jambes tendues et jointes entre les bras 5
- 15° Comme 13°—avec un saut écart 5

	<i>Points</i>
16° Saut écart avec $\frac{1}{2}$ -tour avant passer le cheval...	5
17° Sauter, après avoir lâché la prise, cambrer le corps, jambes tendues et jointes, bras écartés latéralement	5
(1) Au cas où les concurrentes ne prendraient aucun appui sur le cheval, le barème suivant est établi :	

	<i>Points</i>
18° Saut écart avec $\frac{1}{2}$ -tour	$4\frac{1}{2}$
19° Par l'appel d'un pied, lever les jambes tendues et jointes en avant toucher des doigts les pointes des pieds, arriver à la station dorsale	$4\frac{1}{2}$
20° Le même saut avec double appel	5
21° Comme 19°—avec $\frac{1}{4}$ -tour	5
22° Sauter avec le corps cambré, jambes tendues et jointes, bras écartés latéralement	5
23° Le même saut avec une jambe fléchie en avant, le pied sur la cuisse de l'autre pied	5
24° Double appel, en passant par dessus le cheval, cambrer le corps horizontalement, jambes tendues et jointes, bras écartés latéralement derrière le cheval tourner par l'axe transversal, corps et jambes fléchies arriver à la station dorsale (saut périlleux avant)	5

- (2) Les sauts ne figurant pas dans cette liste seront appréciés en difficulté par les jurés.

Il est défendu de toucher ou d'aider les gymnastes sous peine d'une diminution des points correspondants au degré de l'assistance.

Tous les sauts doivent finir à la station libre, sinon il s'en suivra une diminution des points.

PROGRAMME PROVISOIRE DES XIV

Dates : Juillet-Août	29	30	31	2	3	4	5
M=matin, A=après-midi, S=soir	JE	VE	SA	LU	MA	ME	JE
Cérémonie d'inauguration	A						
Natation	(S)	(M A S)	(M A S)	(M A S)	(M A S)	(M A S)	(M A S)
Lutte	S	M S	M S	M S	M S	M S	M S
Athlétisme		M A	M A	M A	M A	M A	M A
Escrime		M A S	M A S	M A S	M A S	M A S	M A S
Football		S	S	S	S	S	S
Pentathlon moderne		M	M	M	M	M	M
Hockey sur terre			S	S	S	S	S
Tir				M A	M A	M A	M A
Yachting					A	A	A
Aviron							M A
Basket Ball							
Cyclisme							
Equestre							
Gymnastique							
Boxe							
Poids et haltères							
Canotage							
L'exposition d'art				Du 15 juillet au 14 août			
Cérémonie de clôture ...							

= Empire Stadium, Wembley.

Démonstrations: Jeudi le 12 août, après-midi.

JEUX OLYMPIQUES - LONDRES 1948

6	7	9	10	11	12	13	14	LIEU DES COMPÉTITIONS
VE	SA	LU	MA	ME	JE	VE	SA	Empire Stadium
(M A S M A)	(M A)							Empire Pool
M A	A							Harringay
M A	M A	M A	M A	M A	M A	M A		Empire Stadium
S	S		S	S		A S		Wembley
		S			S			London Clubs and Empire Stadium
M A								Aldershot and other venues
A			A	A	A			London Clubs and Empire Stadium
M A	M A	A						Bisley, Surrey
M A S M A S	M A S	M A S	M A S	M A S	M A S	M A S	M A	Torquay, Devon
A		S		S		A		Henley-on-Thames
		M A S	M A S	M A S	M A	M A	M A	Harringay
		M A	M A	M A				Herne Hill and Windsor Great Park
		(M A S M A S)	(A S)	(A S)	(A S)			Aldershot and Empire Stadium
		A S	A S	A S				Empire Stadium
			A	M	S			Empire Pool
								London Venue
								Henley-on-Thame
								London
							S	Empire Stadium

() = Empire Pool, Wembley

GYMNASTIQUE AMENDEMENTS

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE GYMNASTIQUE INDIQUAIT
AU COMITÉ ORGANISATEUR LES AMENDEMENTS SUIVANTS
FAITS AU CONGRÈS DE PARIS, LE 13 OCTOBRE, 1947, APRÈS
L'IMPRESSION DU TEXTE

page 17

La dernière ligne : « La veille du tournoi, l'ordre de . . . »

Page 19

Horaire Provisoire :

Le 9 août

Sections masculines : Exercices imposés.

Sections féminines : Exercices introductifs et anneaux.

Le 10 août

Sections masculines : Exercices à volonté.

Sections féminines : Exercices sur la poutre et au cheval-arçons.

Le 11 août

Sections masculines : Exhibitions aux engins par les meilleurs gymnastes.

Sections féminines : Exercices d'ensemble et exhibitions aux engins par les meilleures équipes.

Page 20

Barre Fixe

Ligne 10 : « passer les jambes, fléchies ou tendues, jointes entre . . . »

Ligne 14 : « l'appui tendu facial libre en changeant . . . »

Ligne 23 : « . . . bras levés de côté. (A la chute, le mouvement des bras est libre.) »

Page 21

Barres Parallèles

Ligne 3 : « Sauter à la suspension tendue ou fléchie, mi-renversée . . . »

Ligne 6 : « Se lever lentement, corps fléchi . . . »

Ligne 18 : « . . . main gauche à l'appui tendu . . . »

Ligne 25 : « à l'appui renversé tendu lateral . . . »

Page 22

Anneaux

Ligne 3 : « . . . lever lentement le corps et bras tendus . . . »

Ligne 21 : « . . élancer en avant et tourner en arrière
corps tendu . . . »

Cheval-arçons

Ligne 4 : « . . sur l'arçon gauche devant ou derrière
main gauche . . . »

Page 23

Exercice à Mains Libres

Lignes 5 et 6 : « . . à la station d'abord légèrement
fléchie, pris tendue (flip-flap) . . . »

Page 24

Ligne 2 : Biffer « corps tendu. »

Ligne 16 : « . . à la station corps tendu, bras verti-
caux . . . »

Ligne 19 : « . . et extension des jambes avec léger
sursaut, suivie . . . »

Ligne 24 : Biffer « en élançant les jambes en arrière. »

Lignes 29 et 30 : « Il n'y a pas d'arrêt. »

Page 25

Ligne 5 : « de la jambe droite, faire $\frac{1}{4}$ de tour à gauche,
pour se lever . . . »

Page 26

Cheval-Sautoir

Lignes 14-16 : « L'appréciation du saut commence
des l'appel des pieds sur le tremplin. »

Ligne 24 : « oblique en haut), posé des mains sur le
cou et sans arrêt . . . »

Page 27

No. A 3 9.00 points.

No. A 5 9.50 points.

Page 28

No. C 1 7.50 points.

No. C 2 8.00 points.

No. C 6 « Sauter corps tendu jambes jointes, fléchies
au début tendues pendant le vol. »

Page 30

Ligne 6 : Lire « la monitrice » au lieu de « le moniteur. »

Page 31

Ligne 2 : Ajouter « Mesure prise au summit des arçons. »

« Genre des exercices »

Lire

« L'exercice d'entrée doit être un exercice d'assouplissement qui prépare le corps au grand travail des exercices individuels qui suivent. Il devra comprendre des exercices d'assouplissement pour toutes les parties du corps (échauffement), des exercices au sol, des évolutions, des sautilllements, des exercices assymetriques. Certaines parties de l'acrobatie élémentaire comme les roulades au sol (culbutes) et aussi des roues après un sautilllement pourront entrée dans la composition de l'exercice, si elles sont un moyen d'assouplissement.

« Les exercices avec engins portatifs doivent faire travailler le corps entier.

« Les deux exercices d'ensemble seront accompagnés de musique. Le rythme et le caractère de la musique doivent correspondre aux mouvements. Il faut envisager également la beauté des formations ce qui, évidemment, ne doit pas être préjudiciable à la valeur physiologique de la composition.»

au lieu de les trois premières alinéas.

Le dernière ligne : Ajouter « ou le cheval.»

Page 33

Lignes 27-29 : « ni modifiée sur le terrain de concours.

Les gymnastes peuvent travailler . . . »

Page 34

Jury

Ligne 2 : Lire « dames » au lieu de « personnes.»

Page 35

Ligne 8 : Lire « La Vice-présidente » au lieu de « les Vice-présidentes.»

Après ligne 20, ajouter « Avant la proclamation officielle des résultats, une réunion des directrices de chaque nation sera faite pour vérification des feuilles de pointage.»

Page 38

Ordre du concours

Ligne 2 : Ajouter « Chaque épreuve commencera par l'équipe portant le numéro correspondant au numéro de l'épreuve.»

Page 39

No. II, 3-4, ligne 2 : « devant du pied gauche . . . »

Page 41

- No. VI, 3-4 : « Porter les mains en arrière sur les côtés de la poutre, élever les deux jambes . . . »
No. VIII, 1 : Lire « à l'horizontale » au lieu de « en arrière. »
2-3-4 : « . . . étendre les jambes, en redressant le buste et élevant les bras latéralement en couronne . . . »
No. IX, 1-2-3 : « . . . bras fléchis et souples devant la poitrine (bras droit un-dessus du genou droit, épaulé droite en avant). »
4 : « . . . droit à l'oblique, avant tronc en légère, torsion à gauche, abaisser bras gauche parallèlement à cuisse gauche, renverser la tête et aussitôt. »

Page 42

- X, 1 : « . . . sur jambe droite en abaissant les bras le long du corps. »
2-3-4 : « Prendre l'équilibre facial latéral horizontal, bras latéraux . . . »
XI, 2-3-4 : Biffer « de valse » (ligne 1) et « valse » (ligne 4).
XII, ligne 2 : « poser le pied gauche sur la poutre . . . »

Pages 42-43

Anneaux

Biffer l'exercice et substituer :

- « Saisir les anneaux et prendre élan suffisant, parcourir en avant et en arrière (le nombre de balancements n'est pas limité).
« En arrière : suspension tendue mi-renversée.
« En avant : cambrer le corps et parvenir à suspension tendue allongée.
« En arrière : rester dans la même position.
« En avant : suspension tendue renversée.
« En arrière : rester dans la même position.
« En avant : suspension mi-renversée.
« En arrière : dislocation arrière.
« En avant : sortie par saut périlleux. »

Page 44

- No. 5 : Ajouter « (Sauter corps tendu pris basculer). »

Page 45

Biffer No. 12.

Lire « No. 11 » au lieu de « No. 12. »

Ajouter « No. 12 : Le même saut, corps tendu et bras tendu, 5 points. »



